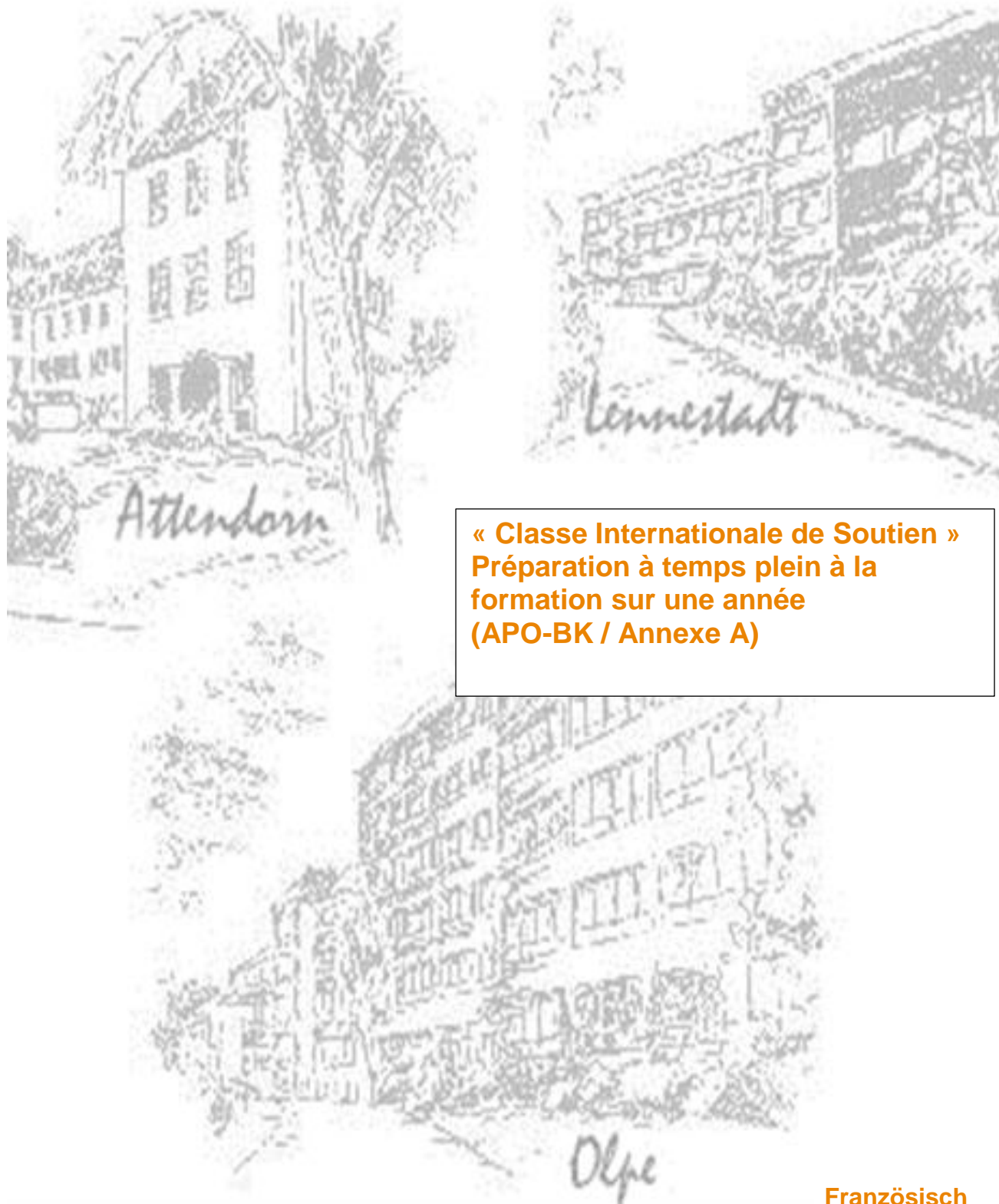


# BERUFSSKOLLEG DES KREISES OLPE

Kurfürst-Heinrich-Straße 34-36 - 57462 Olpe ☎ +49 2761 923700



**« Classe Internationale de Soutien »  
Préparation à temps plein à la  
formation sur une année  
(APO-BK / Annexe A)**

**Französisch**

## « Classe Internationale de Soutien » Préparation à temps plein à la formation sur une année (APO-BK / Annexe A)

### 1. Objectifs de la Classe Internationale de Soutien

- Apprentissage de la langue allemande
- Orientation professionnelle
- Connaissances, capacités et aptitudes professionnelles
- Examen de l'École Secondaire de Premier Cycle – Classe 9
- En fonction de résultats scolaires satisfaisants et de l'appréciation du Conseil de Classe, l'obtention d'une habilitation à suivre une formation ultérieure au Collège Professionnel sera possible. Ces résultats pourront être certifiés par un examen écrit, et éventuellement oral, dans les matières de l'allemand, des mathématiques, de l'anglais et spécifiquement professionnelles.

En une année, la Classe Internationale de Soutien peut préparer aux professions dans les domaines de **l'alimentation et l'approvisionnement, la santé et le social ou la technique**. L'offre de matières dépendra des possibilités du Collège.

### 2. Conditions d'admission

Les jeunes issu(e)s de l'immigration en âge scolaire :

- qui ne disposent pas des connaissances linguistiques nécessaires à la fréquentation d'une classe normale
- qui fréquentent une école allemande pour la première fois ou ont été brièvement dans une École Secondaire 1
- qui ne peuvent pas justifier d'un diplôme scolaire.

### 3. Disciplines enseignées

Emploi du temps de la préparation professionnelle dans une Classe Internationale de Soutien.

#### Enseignement professionnel

Matières spécifiques	
Matières du domaine professionnel	8 - 10 heures
Mathématiques	2 - 4 heures
Anglais	2 - 4 heures
Économie	2 heures
Stages professionnels * (2ème semestre)	2 jours par semaine

#### Enseignement interdisciplinaire

Allemand	12 heures
Politique / Instruction civique	2 heures
Enseignement religieux	1 heure
Sport	2 heures

#### Modules

1 - 6 heures

\* voir sous le paragraphe « 4. Stages »

#### **4. Stages**

Pendant le premier semestre, le stage dédié à l'enseignement professionnel sera effectué dans l'école. Durant le second semestre, les élèves auront une activité de deux jours par semaine dans une entreprise ou un dispositif social. Le stage du second semestre sera accompagné et évalué de façon intensive par les enseignants du Collège Professionnel au travers de visites de stage, de discussions sur l'évolution et d'accords avec les entreprises. Les élèves recevront des devoirs de stage dont l'exécution sera prise en compte dans l'évaluation.

Le Collège Professionnel apportera son aide par le placement en des lieux de stages adaptés.

\* Au cas où un stage d'accompagnement scolaire d'un point de vue pédagogique ne pourrait pas avoir lieu, même partiellement, un cours professionnel correspondant serait dispensé.

#### **5. Diplôme de fin d'études**

Les élèves recevront un diplôme de fin d'études si des résultats au moins suffisants ont été obtenus dans toutes les matières à la fin de l'année scolaire. Des résultats insuffisants en anglais et dans une autre matière, sauf les mathématiques, ne seront pas pris en considération.

Le cursus pourra être redoublé une fois en cas de prévisions positives de résultats.

#### **6. Possibilités de perfectionnement**

- Fréquentation d'un cursus approfondi du Collège Professionnel sur attestation des conditions d'entrée
- Double formation professionnelle
- Mesures de formation professionnelle par l'« Agentur für Arbeit » sous réserve du respect des conditions

#### **7. Conditions du succès dans la Classe Internationale de Soutien**

Afin de réussir ce cursus, les élèves devront réunir les conditions suivantes :

- Intérêt dans l'apprentissage de la langue allemande
- Intérêt dans la connaissance de la culture allemande
- Intérêt dans les mathématiques, l'économie et l'anglais
- Intérêt dans les métiers des domaines technique, de l'alimentation et l'approvisionnement, social et sanitaire
- Volonté d'apprendre avec application
- Capacité de se comporter respectueusement avec les enseignants et les camarades de classe
- Fiabilité de la constance et de la ponctualité à l'école.

#### **8. Indications du processus d'inscription**

##### **a) Période d'inscription**

L'inscription est possible du 1er au 28 février et, en cas de besoin, à d'autres périodes.

L'inscription s'effectue en ligne sur [www.berufskolleg-olpe.de](http://www.berufskolleg-olpe.de) ou par courriel (mail) à [info@berufskolleg-olpe.de](mailto:info@berufskolleg-olpe.de).

**b) Veuillez joindre les documents d'inscription suivants, s'ils existent:**

- L'attestation imprimée de l'inscription délivrée sous [www.berufskolleg-olpe.de](http://www.berufskolleg-olpe.de), signée de l'élève et des tuteurs légaux
- Un curriculum vitae
- Le dernier bulletin annuel ou diplôme (si existant)
- S'il devait y avoir plus de candidat(e)s que de places de formation disponibles, une liste d'attente serait établie.

**9. Emplacement de l'école à Olpe**

**Berufskolleg des Kreises Olpe**

Kurfürst-Heinrich-Straße 34 - 36

57462 Olpe

Téléphone : 02761/923-700

Fax : 02761/923-709

Courriel (e-mail) : [info@berufskolleg-olpe.de](mailto:info@berufskolleg-olpe.de)

Heures d'ouverture : Lundi - jeudi de 7 h 30 à 16 h 00

Vendredi de 7 h 30 à 13 h 00